



EHPAD LE CEDRE

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
39 Avenue du Docteur Besserve – 63430 Pont du Château
Tel : 04 73 83 20 89 – Fax : 04 73 83 37 84

Courrier électronique : ehpad-le-cedre@wanadoo.fr

Site : <http://www.ehpad-le-cedre.com>

PROCES VERBAL CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 10 AVRIL 2017 10h-12h15

V O I X D E L I B E R A T I V E	VINZIO René	Président du Conseil d'Administration Représentant de l'organisme gestionnaire	Présent
	CARVALHO Lucile	Représentant du personnel	Présente
	THOMAS Frédérique	Représentant du personnel	Présente
	CHALY Arline	Représentant des familles	Présente
	POULET Amélia	Représentant des familles	Présente
	IVANOWICH David	Représentant des familles	excusé
	FOUGERE Christiane	Représentant des familles	excusée
	DUFLOT Pierre	Président du CVS	Present
	MUT Marie	Vice presidents du CVS	Présente
	MORIN Marcel	Représentant des résidents	Présent
	MELIODON Laurenza	Représentant des résidents	excusé
	DARRIGADE Alfred	Représentant des résidents	Present
	BLANDAIS Ginette	Représentant des résidents	Présente
	MOTTIN Jean	Représentant des résidents	Excusé
Voix consultative	BARTHE MONTAGNE Catherine	Directeur par intérim de l'Établissement	Présente
	MISIACZYK Christelle	Adjointe administrative	Présente
	VALLAT Sophie	Cadre de Santé	Présent

Mme Barthe Montagne se présente, elle remplace Mme Bertin suite à son congé maternité, qui reprendra le 6 juin 2017.

Durant sa période d'intérim, elle assurera la gestion administrative courante. Elle vient environ 1 jour et demi par semaine et plus en cas de besoins.

POINTS PROPOSES PAR LA DIRECTION

1° - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 5 DECEMBRE 2016

PV approuvé à l'unanimité.

2° - RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2016

• Activité de l'établissement

- On constate une augmentation de la dépendance des résidents.
- Au niveau de la capacité nous avons 39 ch double ce qui impacte fortement le nb de journées d'hébergement réalisées car au lieu de 40 573 jours nous avons réalisé que 40 228 jours.
- Cette année nous avons eu beaucoup de mouvement 55 entrées et 55 sorties dont 47 décès, qui s'explique par le fait que les résidents entrent de plus en plus tard en EHPAD et avec des pathologies très avancées.
- La plupart des résidents relève du régime général.
- Nous avons un tiers des résidents qui font appel à l'aide sociale pour régler les frais d'hébergement.
- Nous avons 25% de résident originaire de pont du château
- Le taux d'occupation est en baisse, la cause est en grande partie due aux chambres doubles mais également aux nouveaux ehpad qui ont ouverts aux alentours. (Lempdes, Veyre-Monton)

• La vie sociale

- Nous avons deux animateurs avec qui les résidents ont pu préparer le CVS, il y a eu la visite des enfants de la micro crèche, du RAM ainsi que les enfants de l'école primaire dans le cadre des TAP (temps activité périscolaire).
- Des repas à thème auxquelles les familles ont été conviées.(fête de l'été, Noël)
- Un jardin a été mis en place, les résidents ont adhéré à l'association des jardiniers de Pont-du-Château.
- La pérennisation des séances de médiation animale, de musicothérapie et de relaxation.
- Cette année nous aurons la réélection des membres du CVS, au mois de septembre.
- Nous bénéficions d'une psychologue à mi-temps, pour le suivi des résidents. Mais également des groupes de paroles pour les résidents et les familles. Pour des évaluations cognitives et pour l'élaboration des PVI.

- Elle intervient également dans le cadre d'une formation bienveillance pour les agents.

- **Prise en soins**

- **-Le médecin coordonnateur**

- Nous avons un médecin coordonnateur à 60%, elle participe au conseil d'administration, la commission d'admissions, le comité de pilotage du circuit du médicament, le comité de pilotage du projet d'établissement et les projets de vie individualisés.
- On constate une augmentation des chutes.
- Mise en place d'un bilan dentaire à l'entrée, Mme Barthe Montagne signale que c'est vraiment un plus car les établissements n'ont pas pu tous en bénéficier car c'était des crédits apportés par la CPAM, la première visite est prise en charge par l'assurance maladie et cela permet de travailler en lien avec la diététicienne car des résidents qui étaient en mixé et finalement après l'intervention de la dentiste ont pu repasser en haché,
- Mis en place de la prévention de l'incontinence.
- La vaccination saisonnière de la grippe, les résidents ont été vaccinés au nombre de 98/112 résidents par contre pour les agents la vaccination est moindre.
- Repérage des résidents en BMR (bactérie multi résistante)
- Au niveau des hospitalisations, nous avons mis en place la différenciation entre les hospitalisations en urgence et les hospitalisations programmées. Les hospitalisations en urgence restent majoritaires.
- Travail en lien avec les médecins traitants intervenant à l'EHPAD pour l'élaboration du projet médical 2017-2021.

- **-La cadre de santé**

- Mise en place d'une nouvelle organisation de travail faite avec les équipes de soins, mais également avec les infirmières avec l'élaboration d'une fiche de tâches.
- Amélioration de la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs.
- Prévention des infections nosocomiales
- La vaccination, Mme Barthe Montagne revient sur la vaccination des agents, celle-ci n'est pas obligatoire, donc tant que ce sera de la libre appréciation de chacun, la campagne de vaccination sera difficile à augmenter.
- Une meilleure utilisation du logiciel métier (PSI) a permis l'élaboration de plan de soins.

- **-Le motricien**

- Il intervient à 60% dans l'établissement.
- 2 grandes missions la gestion du matériel (fauteuil roulants, déambulateurs...) et le travail individuel avec les résidents (atelier gym, aide à la marche...)

- Une sortie piscine a été mise en place et dans les projets 2017 nous avons des sorties patinoire, randonnée ou pêche.

Mr Vinzio signale que le nouveau bâtiment à Pont-du-Château va proposer des activités sportives adaptées au handicap.

-La diététicienne

- Elle intervient à mi-temps dans l'établissement.
- Elle assure la surveillance du statut nutritionnel des résidents.
- Participe à la Commission des menus avec le chef cuisinier.
- Gestion du matériel adapté au cours des repas (assiette ergonomique, assiette anti-dérapante....)
- C'est un travail sur le gaspillage alimentaire a été effectué, actuellement le service en plateau ne permet pas de faire un service en fonction de l'appétit de chacun, mais les grammages sur les proportions du soir notamment ont été réduit et le service à l'assiette au niveau de l'entrée à perdu de baisser les quantités jetées. Nous sommes en train de tester au 1^{er} étage le service à l'assiette, ce qui entraîne un changement de vaisselle. Ceci va continuer sur 2017.

Mr Duflot signale qu'il y a le problème d'équipe pour le repas de midi au rez-de-chaussée qui change trop souvent, et donc elles ne connaissent pas les résidents. Mme Barthe montagne précise que nous avons eu beaucoup d'absentéisme sur l'équipe du pôle hôtelier, ce qui a entraîné des modifications des agents intervenant au rez-de-chaussée mais aussi parfois la suppression du repas de midi en bas.

Actuellement il y a que 12 résidents qui mangent en bas donc Mr Duflot dit que c'est peut-être mobiliser un agent pour rien.

Mme Barthe Montagne dit qu'il faut peut-être travailler dessus, soit voir si la cuisine pourrait s'occuper du service en bas, ou aménager un coin dans les salles à manger des étages pour que les résidents autonomes puissent manger ensemble.

• Le personnel

- Mme Barthe Montagne signale qu'au niveau du personnel la tendance cette année a été inversée, nous avons eu plus d'absentéisme en maladie ordinaire par rapport aux arrêts dus aux accidents du travail et en longue maladie. Donc c'est plus difficile de remplacer sur des petits arrêts que sur des longues périodes ou des opérations programmées.
- 4 départs à la retraite, 1 radiation des cadres, 1 disponibilité, 1 détachement et 4 stagiarisations.
- Plan de formation assez important, avec 57 agents qui ont suivi des formations.

-Le service logistique

- Au niveau du service technique 2 agents à temps plein, outre les nombreuses interventions quotidiennes de dépannage, l'atelier a notamment pris en charge l'installation de verrous sur les portes intérieures des chambres, permettant aux résidents de pouvoir fermer leur chambre de l'intérieur, tout en permettant aux agents d'ouvrir en cas de besoin. La pose de paravent dans toutes les chambres doubles, permettant aux résidents de préserver leur intimité pendant les soins. La rénovation du bureau du serveur informatique, du bureau syndical.

-Le Service Blanchisserie – Lingerie

- Le service de la lingerie est assuré par 3 agents à temps plein présents du lundi au vendredi. Ils assurent le lavage et l'entretien de tout le linge de l'établissement : linge plat des 112 résidents, linge personnel des 112 résidents, les tenues des 80 agents du personnel de l'Ehpad.
- On remarque une augmentation de la charge de travail due à l'organisation du lavage du linge des BMR. (Bactérie multi résistante)

-Le service du cuisine

L'année a été marquée par la mise en place de fiches techniques « repas », l'adhésion au nouveau marché alimentaire et l'achat de matériel suite à la formation HACCP.

Mme Barthe Montagne demande s'il y a des questions. Aucune questions.

POINT DES RESIDENTS

1° RETOUR SUR LES DEMANDES PRECEDENTES

○ Ce qui a été fait.

- Le film du dimanche a été mis en place. Très apprécié par les résidents. Après quelques couacs, l'organisation de cette animation s'est bien mise en place.
- Le choix entre le croissant et les pains au chocolat a été mis en place
- Les jeux de société, mis à disposition de tous, ont été installés.
- L'apéritif des nouveaux résidents rencontre beaucoup de succès

● Ce qui n'a pas été mis en place ou ne fonctionne pas bien.

- La télévision dans la salle des familles, elle n'est pas utilisée que peut-on faire ? Mme Barthe Montagne propose que la télévision soit basculée dans la salle à manger du rez-de-chaussée, par contre qu'elle soit éteinte pendant les repas et après le repas l'agent

du pôle hôtelier la laisse allumée et laisse la porte ouverte. Par contre, voir pour attacher la télécommande pour ne pas qu'elle disparaisse.

- A quand la nouvelle vaisselle dans les étages ?

La vaisselle est en cours de mise en place.

- A quand les panneaux de signalisation pour la terrasse du 1^{er} étage ?

Mme Barthe Montagne demande à Mme Misiaczyk de faire des panneaux d'indication de la terrasse.

2° NOUVELLES DEMANDES

- **Le printemps arrivant, les résidents souhaiteraient que les jardinières des terrasses soient fleuries et entretenues (ainsi que les plantes d'intérieur)**

Ceci va être fait, il est encore tôt pour les plantations.

- **Les résidents souhaiteraient être plus souvent sollicités afin d'être accompagnés sur les terrasses quand le temps le permet.**

Mme Vallat en parlera aux équipes.

- **Les résidents souhaiteraient que le barnum soit installé sur le parking et que des repas à l'extérieur soient organisés par les animateurs pour les résidents du rez-de-chaussée quand le temps le permet et comme ce fut le cas l'année dernière.**

Mme Barthe Montagne propose que l'on installe d'abord les petits barnums sur la terrasse du 1^{er} étage à partir de juin car au niveau du temps c'est encore trop tôt, car le grand barnum monopolise les places de parking déjà peu nombreuses. Mais il y a toujours le problème du mobilier de jardin, à regarder.

- **Pour les prochaines élections du CVS, les résidents trouveraient normal que le candidat qui ait obtenu le plus de voix soit directement élu président du CVS. Pour les futurs candidats, il serait judicieux de rédiger une liste des engagements et des responsabilités qu'implique un mandat de représentant des résidents pour plus de lisibilité.**

Mme Barthe Montagne signale qu'il y a un règlement intérieur pour le CVS, qu'il faudrait reprendre les textes, mais à priori le président du CVS devrait être en effet celui qui a obtenu le plus de voix.

- **Les résidents voudraient être constamment informés des résultats de leurs analyses de sang et des examens qu'ils passent, que ces derniers soient bons ou mauvais.**

Mme Barthe Montagne signale que c'est à chaque résident de demander à son médecin traitant. C'est lui qui est en charge de ceci.

En général, s'il n'y a pas de retour c'est que tout va bien. Les médecins en cas de problème viendront voir le résident

- **Les résidents aimeraient également être prévenus oralement et par écrit des rendez-vous médicaux et des visites de médecin pour ne pas être pris au dépourvu dans leurs emplois du temps.**

Les infirmières ont mis en place depuis la semaine dernière de donner le vendredi la liste des rdv de la semaine suivante aux agents des étages, pour qu'après elles informent le résident. Se pose le problème du support, voir après avec les familles pour acheter le support. (Ardoises, calendrier, cahier.....)

- **Les résidents comprennent pourquoi les plats sont souvent accompagnés de sauce (par rapport aux chariots) mais ils trouvent qu'il y a parfois des excès au niveau de la quantité de la sauce.**

Mme Barthe Montagne renvoie la demande à la commission des menus. Mr Duflot signale que ça déjà été vu dans la commission des menus et que le chef cuisinier leur a signifié que c'était par rapport au chariot chauffant qui a tendance à sécher les aliments par conséquent il préfère mettre plus de sauce.

Mme Carvalho signale que c'est dommage qu'il n'y ai pas de soignants à la commission des menus.

Mme Barthe Montagne signale que normalement après la commission des menus, il devrait y avoir une commission technique des menus, qui se déroule avec le pôle hôtelier et les soignants, la diététicienne et le chef cuisinier.

Le président du CVS
Mr Duflot Pierre



